

*nos
recherches
changent
le monde*

UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION

RAPPORT ANNUEL DE
GESTION 2005-2006

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE
SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

JUILLET 2006

Fonds de recherche
sur la société
et la culture

Québec 

UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION

**RAPPORT ANNUEL DE
GESTION 2005-2006**

JUILLET 2006

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| le message de la présidente-directrice générale | 5 |
| la déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents | 7 |
| le Fonds Société et Culture | 9 |
| les faits saillants 2005-2006 | 11 |
| les résultats 2005-2006 | 13 |
| renouveler l'environnement de soutien à la recherche et à la recherche-crédation | 17 |
| contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation sociale et culturelle | 29 |
| promouvoir l'intégrité du processus d'évaluation et l'éthique de la recherche | 33 |
| offrir une structure organisationnelle efficace et transparente | 35 |
| les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2006 | 41 |

LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marquée sous le signe de la consolidation, l'année 2005-2006 aura été une année de renforcement de la programmation, d'élargissement des partenariats et de redéfinition des priorités stratégiques. Elle aura permis au Fonds Société et Culture de clore son premier exercice de planification stratégique et de se préparer à entrer dans un nouvel horizon triennal.

UNE ANNÉE DE RENFORCEMENT DE LA PROGRAMMATION

À travers ses interventions programmatiques, le Fonds a continué d'accorder une attention particulière à la relève scientifique, en privilégiant les programmes de bourse de cycles supérieurs et de bourse postdoctorale ainsi que les programmes de subvention pour le démarrage de carrière en recherche. En cours d'année, le Fonds a également initié la réflexion et les consultations sur les grandes orientations à privilégier pour le soutien aux grands ensembles de chercheurs. Finalement, le Fonds a maintenu la cadence dans le développement de son programme des *Actions concertées*.

UNE ANNÉE D'ÉLARGISSEMENT DES PARTENARIATS

Sur le plan des partenariats stratégiques, le Fonds a ouvert un certain nombre de chantiers qui porteront leurs fruits en 2006-2007. En concertation avec les constituantes régionales de l'Université du Québec, il a ainsi lancé un projet pilote de bourses d'incitation à la recherche au 1^{er} cycle. Le Fonds a aussi travaillé à la relance du programme de bourse en milieu de pratique, dont l'objectif est de soutenir le développement d'une culture d'innovation par la création et le renforcement de réseaux de collaboration, de transfert de compétences et de partage de connaissances entre le milieu universitaire et les milieux d'accueil. Conjointement avec la Commission de

l'éthique du Conseil de la science et de la technologie, il a mis de l'avant un projet d'analyse et d'appréciation du processus d'obtention des certificats d'éthique de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Finalement, sur la scène internationale, un protocole d'entente de co-financement a été développé avec l'*Economic and Social Research Council* (ESRC) du Royaume-Uni, afin de favoriser les collaborations avec les chercheurs de ce pays.

UNE ANNÉE DE REDÉFINITION DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

L'année 2005-2006 aura également été profondément imprégnée des travaux d'analyse et de réflexion menés dans le cadre de l'élaboration du *Plan stratégique 2006-2009* qui propose cohérence et continuité dans l'action. Pleinement conscient du rôle et des responsabilités qui lui incombent dans le développement de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres au Québec, le Fonds s'est efforcé de proposer une vision et de concevoir un plan d'interventions qui lui permettent de poursuivre son développement et le déploiement de sa programmation. Face aux nombreux défis qui traversent notre société, la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres apparaît plus actuelle et nécessaire que jamais. C'est fort de cette conviction que le Fonds se prépare à entrer dans un nouvel horizon stratégique triennal au cours duquel il entend continuer de soutenir la vitalité et le dynamisme de sa communauté.

La présidente-directrice générale,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line followed by a large, circular flourish.

Louise Dandurand

LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

Les informations contenues dans le présent *Rapport annuel de gestion 2005-2006* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents. Les pages suivantes donnent une fidèle description de la mission, des mandats et des orientations stratégiques du Fonds. Y sont par ailleurs présentés les objectifs, les indicateurs et les résultats obtenus, basés sur des données exactes et fiables.

À ma connaissance, les données rapportées ci-après, de même que les contrôles qui leurs sont afférents, sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2006.

La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Louise Dandurand', with a horizontal line extending to the left.

Louise Dandurand

La vice-présidente de l'administration et de l'information,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lucie Girard', written in a cursive style.

Lucie Girard

LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE

MISSION

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture a pour mission de soutenir et de promouvoir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Le Fonds établit également les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales. Sa raison d'être est de contribuer à faire du Québec une véritable société du savoir,

reconnue pour l'excellence de ses chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche. Le principal levier d'intervention du Fonds est l'offre de bourses et de subventions qui apportent un soutien financier aux étudiants et aux chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans les 13 grands domaines cartographiant les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres.

DOMAINES DE RECHERCHE

Le champ de responsabilité du Fonds Société et Culture renvoie à treize domaines de recherche : Arts, littérature et société / Création artistique et littéraire / Cultures, religions et civilisations / Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale / Économie, emploi et marchés / Éducation, savoirs et compétences / Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine / Gestion des organisations / Langues et langage / Médias, communications et information / Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain / Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions / Relations internationales et développement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Louise Dandurand, présidente-directrice générale du Fonds Société et Culture ; Mme Johanne Archambault, directrice de l'enseignement et de la recherche au Centre de santé et de services sociaux / Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke ; Mme Marie-Andrée Beaudet, professeure au département des littératures de l'Université Laval ; M. Richard Cloutier, professeur à l'École de psychologie de l'Université Laval ; Mme Louise Gaudreau, professeure-chercheuse au département d'éducation et pédagogie de l'Université du Québec à Montréal ; M. Pierre-André Julien, professeur au département des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Trois-Rivières ; Mme Marie-Claude Ladouceur, étudiante à l'Université de Sherbrooke ; M. Jack Nathan Lightstone, professeur au département de l'étude de la religion de l'Université Concordia ; Mme Mireille Mathieu, présidente-directrice générale du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales ;

M. Jean-François Moreau, professeur au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi ; M. Alain Noël, professeur au département de science politique de l'Université de Montréal ; Mme Monique Régimbald-Zeiber, professeure à l'École des arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal ; M. Jean-Noël Tremblay, chargé de cours à l'École nationale d'administration publique ; M. Brian Young, professeur au département d'histoire de l'Université McGill ; M. Jacques Babin (membre observateur), sous-ministre adjoint au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CLIENTÈLES ET PUBLICS CIBLES

La clientèle du Fonds est non seulement diversifiée par ses objets de recherche ainsi que par ses approches et pratiques, elle est également imposante. Le bassin potentiel de clientèle du Fonds inclut environ 4 200 professeurs-chercheurs universitaires, chercheurs-créateurs et professeurs du réseau collégial et environ 22 000 étudiants de maîtrise, de doctorat et de niveau postdoctoral. Le milieu de l'enseignement supérieur n'est pas uniquement un client du Fonds, il en est également un partenaire. Les chercheurs, les établissements et les gestionnaires sont des partenaires privilégiés présents dans les relais administratifs, les comités de pairs et les structures de consultation sur les enjeux et la planification du développement du système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs publics et parapublics, les groupes sociaux et communautaires qui sont, soit partie prenante des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit impliqués dans des équipes en partenariat soutenues par le Fonds, soit associés à des programmes conjoints.

DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS SCIENTIFIQUES; DES DOMAINES D'EXPERTISE PRÉCIEUX

Messieurs Serge P. Séguin et Jean-Pierre Vidal se joignent à l'équipe des conseillers scientifiques du Fonds.

Monsieur Serge P. Séguin, docteur en éducation du prestigieux Ontario Institute for the Study of Education (OISE) a réalisé toute sa carrière universitaire à l'UQAM où il a été professeur puis directeur du département d'éducation et de pédagogie, membre fondateur de deux groupes de recherche (le GREC et le LABFORM) et membre du comité d'experts de la *Revue en sciences de l'éducation*. Ses intérêts et son expertise incluent les théories et les modèles de mesure, l'évaluation des apprentissages et le testing adaptatif. Son expertise en sciences de l'éducation est particulièrement bienvenue à l'approche du démarrage de la nouvelle phase du programme d'actions concertées *persévérance et réussite scolaires*.

Monsieur Jean-Pierre Vidal, docteur en littérature de l'Université Laval, a été professeur au département des Arts et Lettres de l'UQAC durant près de 30 ans. M. Vidal s'est intéressé à la littérature française et américaine, à la littérature comparée, à la sémiotique, à la rhétorique, au cinéma et aux arts visuels. Il a été actif au sein du groupe de recherche sur *l'Imaginaire de la fin* de l'UQAM. L'un des cofondateurs et directeurs de la revue *Protée*, il a également participé à la direction de divers numéros des revues *Études littéraires*, *Voix et Image*, *Lubie* et *Tangence*. Sa vision et sa compréhension de l'univers de la recherche-crédation seront un apport précieux pour le Fonds.

LES FAITS SAILLANTS 2005-2006

- Le conseil a achevé sa réflexion sur les enjeux et orientations prioritaires pour l'horizon 2006-2009. Le nouveau plan triennal a été adopté et déposé au ministre.
- La niche de programme invitant les chercheurs à sortir des sentiers battus, à laisser libre cours à leur imagination créatrice, est à nouveau offerte avec le premier concours du programme *Appui aux projets novateurs*.
- La mise à jour du programme *Regroupements stratégiques* est amorcée. Les directeurs de regroupements financés et les administrateurs universitaires ont été invités à participer activement aux consultations sur les besoins et les défis de la structuration de ces grands ensembles de chercheurs.
- Le Fonds publie la deuxième édition de la revue *Recherches Innovations*.
- Des investissements de 30,1 millions de dollars en subventions et de 14,1 millions de dollars en bourses. Un soutien financier à :

965 étudiants à la maîtrise et au doctorat

100 projets de recherche mobilisant 390 chercheurs

309 subventions d'établissement en carrière pour les nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs

65 stagiaires postdoctoraux

30 revues de recherche et de transfert des connaissances

92 équipes de recherche de différents stades et différentes configurations regroupant 871 chercheurs

28 regroupements stratégiques rassemblant 1276 chercheurs

14 regroupements de recherche-crédation

15 actions concertées menées avec des partenaires publics, sur des thématiques variées, dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec

6 centres affiliés universitaires

3 instituts universitaires

LES RÉSULTATS 2005-2006

LA PRÉSENTE SECTION DU RAPPORT FAIT ÉTAT DES RÉSULTATS OBTENUS RELATIVEMENT AUX OBJECTIFS POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2005-2006. CES OBJECTIFS SONT REGROUPÉS EN FONCTION DES AXES D'INTERVENTION QUI SERVENT DE FONDEMENTS AUX QUATRE GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU FONDS.

TABEAU 1

LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE EN QUELQUES CHIFFRES (2005-2006)

| Programme | Nombre | Montant |
|--|-------------|---------------------|
| BOURSES | | |
| <i>Soutien à la relève de chercheurs</i> | | |
| Bourses de maîtrise ¹ | 364 | 3 377 109 |
| Bourses de doctorat ² | 565 | 8 721 544 |
| Bourses de postdoctorat ³ | 65 | 1 525 869 |
| Autres bourses ⁴ | 37 | 483 334 |
| Total bourses | 1031 | 14 107 856\$ |

SUBVENTIONS

| | | |
|--|------------|--------------------|
| <i>Soutien à la relève de chercheurs</i> | | |
| Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel) | 295 | 3 647 953 |
| Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs | 14 | 162 578 |
| Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet équipe) ⁵ | - | Terminé |
| Chercheurs-boursiers ⁵ | 14 | 521 360 |
| Programme stratégique de professeurs-chercheurs (volet démarrage) ⁵ | 4 | 50 816 |
| Programme stratégique de professeurs-chercheurs (volet salarial) ⁵ | 20 | 679 630 |
| Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage | 7 | 95 000 |
| <i>Sous-total</i> | 354 | 5 157 337\$ |

| | | |
|--|-------------|---------------------|
| <i>Soutien à l'innovation et à la structuration</i> | | |
| Regroupements stratégiques | 28 | 5 865 841 |
| Appui à la recherche-crédation | 14 | 615 161 |
| Soutien aux équipes (FCAR) ⁵ | 1 | 35 700 |
| Soutien aux équipes de recherche | 92 | 8 182 024 |
| Appui à la recherche innovante ⁵ | 99 | 3 231 540 |
| Subvention générale de recherche | - | Terminé |
| Subvention de recherche évaluative | - | Terminé |
| Équipement | - | Terminé |
| Dégagement d'enseignement de chercheurs de collègue | 6 | 89 970 |
| <i>Sous-total</i> | 240 | 18 020 236\$ |
| <i>Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique</i> | | |
| Programme des Actions concertées (subventions et bourses; incluant la part des partenaires) | 89 | 3 889 931 |
| Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires | 9 | 1 502 460 |
| Programme conjoint avec le MSSS de subventions à la recherche appliquée à des problématiques sociales avec la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé ⁵ | 1 | 11 050 |
| Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration | 2 | 467 500 |
| Programme conjoint CQCS en matière de VIH/SIDA et les autres MTS ⁶ | - | Terminé |
| Projets spéciaux | 16 | 60 500 |
| Réseau conjoint FRSQ-FQRNT-FQRSC / Santé et sécurité au travail | 1 | 13 750 |
| Réseau conjoint FRSQ-FQRSC / Développement de l'enfant | 1 | 85 000 |
| <i>Sous-total</i> | 119 | 6 030 191\$ |
| <i>Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche</i> | | |
| Soutien à la publication de revues de recherche et de transfert des connaissances | 30 | 779 429 |
| Portail électronique Érudit | 1 | 85 000 |
| <i>Sous-total</i> | 31 | 864 429\$ |
| Total subventions | 744 | 30 072 193\$ |
| TOTAL BOURSES ET SUBVENTIONS ⁽⁷⁾ | 1775 | 44 180 049\$ |

1. Bourses de maîtrise accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses.

2. Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses et dans le cadre du programme de doctorat en recherche sociale.

3. Sont incluses les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ce programme.

4. Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 1 bourse de perfectionnement dans les arts, 20 bourses de réintégration en recherche, 4 bourses du ministère des Transports, 3 bourses de recherche en milieu de pratique, 2 bourses en éthique de la recherche, 7 bourses dans le cadre des programmes interculturels.

5. Programmes en déphasage (abandonnés) ou en révision. Aucun concours en 2005-2006. Les montants correspondent aux engagements seulement.

6. Programme à être relancé sous la forme d'une Action concertée.

7. Les États financiers tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires ainsi que de certains ajustements de l'année 2004-2005, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent tableau.

PLUS DE 44 M \$ EN INVESTISSEMENT

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Fonds a versé 30 072 193 de dollars en subventions de recherche et 14 107 856 de dollars en bourses de formation de chercheurs pour un montant global de 44 180 049 de dollars.

L'axe *Soutien à la relève*, qui englobe l'offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs, l'appui aux postdoctorants et le soutien au démarrage de carrière de recherche, mobilise 43,6 % des investissements, soit la plus grande part du budget du Fonds. Les sommes investies dans les quelques dizaines d'infrastructures de recherche et les centaines de projets à travers les programmes rassemblés dans l'axe *Soutien à l'innovation et à la structuration* représentent quant à elles 40,8 % du budget.

Les engagements et octrois s'inscrivant dans l'axe *Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique* s'élèvent à 13,6 % des investissements, en incluant la part des partenaires. Il s'agit d'une proportion relativement similaire à celle de l'année précédente.

Enfin, l'axe *Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche* représente 2,0 % du budget total. Il s'agit du soutien direct alloué à la mobilisation des savoirs à travers le programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* auquel s'ajoutent, dans les faits, d'importantes sommes réservées à la diffusion et au transfert dans l'ensemble des subventions de recherche.

TABLEAU 2
MONTANTS OCTROYÉS
PAR AXE DE PROGRAMMATION
(2005-2006)

| Axe de programmation | Octrois et engagements | % de l'ensemble des investissements 2005-2006 |
|---|------------------------|---|
| Soutien à la relève | 19 265 193 \$ | 43,6 % |
| Soutien à l'innovation et à la structuration | 18 020 236 \$ | 40,8 % |
| Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique | 6 030 191 \$ | 13,6 % |
| Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche | 864 429 \$ | 2,0 % |
| | 44 180 049 \$ | 100 % |

TABLEAU 3
TAUX DE RECOMMANDATION ET TAUX DE FINANCEMENT
DANS LES PROGRAMMES DE SUBVENTION ET DE BOURSE 2005-2006

| Programmes de subventions | Nombre de demandes admissibles (a) | Nombre de demandes recommandées (b) | Nombre de demandes financées (c) | Taux de recommandation (b/a) | Taux de financement (c/b) |
|---|------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Maîtrise | 822 | 756 | 284 | 92 % | 38 % |
| Doctorat | 995 | 872 | 254 | 88 % | 29 % |
| Postdoctorat | 145 | 111 | 31 | 77 % | 28 % |
| Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel) | 216 | 155 | 92 | 72 % | 59 % |
| Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs | 8 | 7 | 6 | 88 % | 86 % |
| Appui à la recherche-création | 18 | 12 | 6 | 67 % | 50 % |
| Soutien aux équipes de recherche | 127 | 100 | 52 | 79 % | 52 % |
| Actions concertées | 15 | 12 | 9 | 80 % | 75 % |
| Revue de recherche et de transfert des connaissances | 44 | 41 | 30 | 93 % | 73 % |

L'ÉTAT DE LA DEMANDE DE L'AUTOMNE 2005

Le Fonds a reçu 1686 demandes de bourses aux différents concours tenus à l'automne 2005. Une réduction du tiers du nombre de demandes est observée dans le concours de maîtrise, due au rehaussement de la moyenne minimale requise au baccalauréat. Alors que la fréquentation des concours de bourses doctorales demeure relativement stable cette année, on remarque une légère hausse de fréquentation au programme de bourse de recherche postdoctorale, le nombre de demandes déposées s'élevant à 167 cette année comparativement à 145 l'année dernière.

Le Fonds a reçu 376 demandes de subvention admissibles, se répartissant dans cinq programmes réguliers de subvention. On ne remarque pas de tendance généralisée à la hausse ou à la baisse dans ces programmes, la fréquentation variant d'un programme à l'autre. Le programme *Établissement de*

nouveaux-professeurs-chercheurs a enregistré une hausse de 11 % du nombre de demandes soumises, portant celui-ci à 240 alors que les programmes *Établissement de nouveaux - chercheurs-créateurs*, *Appui à la recherche-crédation* et *Soutien aux équipes de recherche* ont connu des baisses de fréquentation de 63 %, 6 %, et 22 % comparativement à l'année dernière. A noter cette année le lancement du programme *Appui aux projets novateurs* qui a reçu pas moins de 75 demandes.

On ne remarque pas de changement quant au profil de la demande par domaine du Fonds. On retrouve une concentration importante des demandes en « Arts, littérature et société », en « Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale » et en « Éducation, savoirs et compétences » et ce, tant dans les programmes de bourse que de subvention.

TABLEAU 4
DEMANDES DE BOURSE ET SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2005

| Domaine | Nombre de demandes de bourse 2 ^e et 3 ^e cycles et postdoctorales et % sur l'ensemble | Nombre de demandes de subvention et % sur l'ensemble |
|---|--|---|
| Art, littérature et société | 309 (18,3 %) | 39 (10,3 %) |
| Création artistique et littéraire | 56 (3,3 %) | 19 (5,1 %) |
| Cultures, religions et civilisations | 145 (8,6 %) | 20 (5,3 %) |
| Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale | 333 (19,8 %) | 59 (15,7 %) |
| Économie, emploi et marchés | 54 (3,2 %) | 26 (6,9 %) |
| Éducation, savoirs et compétences | 182 (10,8 %) | 66 (17,5 %) |
| Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine | 90 (5,3 %) | 16 (4,3 %) |
| Gestion des organisations | 114 (6,8 %) | 53 (14,1 %) |
| Langues et langage | 48 (2,8 %) | 12 (3,2 %) |
| Médias, communications et information | 81 (4,8 %) | 15 (4,0 %) |
| Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain | 50 (3,0 %) | 10 (2,7 %) |
| Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions | 151 (9,0 %) | 29 (7,7 %) |
| Relations internationales et développement | 73 (4,3 %) | 12 (3,2 %) |
| TOTAL | 1 686 (100 %) | 376 (100 %) |

ORIENTATION 1

RENOUVELER L'ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET À LA RECHERCHE-CRÉATION

LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE ENTEND OFFRIR À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE UN ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN RENOUVELÉ QUI S'ADAPTE À LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES DE RECHERCHE, TOUT EN ACCUEILLANT LES BESOINS ET ATTENTES DES PARTENAIRES. CETTE DOUBLE PORTÉE DÉFINIT SIX AXES D'INTERVENTION ET LES OBJECTIFS QUI S'Y RATTACHENT.

AXE PREMIER

ARCHITECTURE DE LA PROGRAMMATION

OBJECTIF 1 : MISER SUR L'ADÉQUATION, L'ABSENCE DE REDONDANCE ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES NICHES DE FINANCEMENT

NOUVELLE NICHE DE FINANCEMENT DE PROJETS MISANT SUR L'INNOVATION

Le conseil a reconnu la pertinence d'offrir un programme de financement de projets conçu dans l'esprit d'un capital de risque, en complémentarité avec les modes traditionnels de financement de la recherche. Le programme *Appui à la recherche innovante*, conçu dans cette visée et suspendu notamment pour des raisons budgétaires, a été revu et relancé à petite échelle. Les modalités ont été redéfinies en tenant compte des constats et propositions formulés par les présidents des comités d'évaluation des concours tenus à l'automne 2002 et 2003. Rebaptisée *Appui aux projets novateurs*, la nouvelle mouture du programme, adoptée en avril 2005, inclut la soumission d'un devis préliminaire décrivant l'originalité de la proposition, une entrevue avec le demandeur et des critères d'évaluation moins conventionnels centrés sur la démonstration du caractère innovant et de la

faisabilité. L'aide financière accordée varie selon l'envergure du projet pour un maximum de 25 000 dollars sur une période de 6 à 18 mois. Ouvert une première fois à l'automne 2005, le concours a attiré pas moins de 75 propositions.

AJUSTEMENT CONTINU DES RÈGLES DE PROGRAMMES

RÈGLES GÉNÉRALES COMMUNES : RÉVISION À LA MARGE / Des ajustements mineurs ont été apportés aux Règles générales communes des trois Fonds de recherche québécois. Les amendements renvoient pour la plupart à la forme ou au libellé de certaines rubriques dans un objectif de clarification. Les modifications les plus importantes concernent la désignation des rubriques budgétaires et des dépenses admissibles, dorénavant plus uniformes et conformes aux termes utilisés par les universités et leurs établissements affiliés. Des précisions ont également été apportées à l'article concernant le cumul des subventions.

Pour une allocation plus juste des ressources globales disponibles au Québec, il est maintenant précisé qu'avec une possibilité de financement public d'une autre source à valeur équivalente ou supérieure, le demandeur doit décliner l'offre des Fonds de recherche québécois.

PROGRAMME DE BOURSE : ACTUALISATION DES RÈGLES D'ADMISSIBILITÉ ET DE CUMUL / On observe depuis quelques années un nombre croissant d'étudiants dont les cheminements académiques présentent des particularités et pour lesquels les règles d'admissibilité pouvaient induire des inégalités de traitement. Parmi ces profils émergents, on compte les candidats qui complètent deux maîtrises ou deux doctorats consécutifs, les candidats qui choisissent de faire une seconde maîtrise après avoir complété un doctorat, ou encore les candidats qui changent de secteurs de recherche. Dans un souci d'équité et d'harmonisation, les trois Fonds de recherche ont décidé de fixer à 15 le nombre maximal de sessions de financement public de la part de tout organisme subventionnaire reconnu (québécois ou canadien), sans égard à la mobilité entre les grands secteurs de recherche ou la séquence de cycles d'études. Cette mesure n'allonge pas la durée maximale du financement pouvant être accordé pour les études de maîtrise ou de doctorat, mais permet de ne pas pénaliser des cheminements particuliers.

Le deuxième ajustement apporté aux règles des programmes de bourse concerne la note moyenne minimale requise aux études de baccalauréat pour être admissible aux concours de bourses de maîtrise du Fonds Société et Culture. Compte tenu de la vive concurrence et du nombre restreint de bourses offertes faute de ressources financières suffisantes, seuls les candidats avec une moyenne au premier cycle largement supérieure à B+ se retrouvent dans la frange des candidats financés. Il en résulte un décalage important entre, d'une part, les efforts fournis par les demandeurs, les directeurs de recherche, les répondants et les

membres des comités d'évaluation et d'autre part, le faible nombre de récipiendaires au terme du processus. Dorénavant, les candidats devront avoir maintenu une moyenne de A-pour soumettre une demande de bourse de maîtrise. La disproportion accrue entre l'offre et la demande s'observe également aux programmes de bourse de doctorat. Cependant, la valeur prédictive du dossier académique mérite d'être nuancée. Le Fonds explorera dans la prochaine année les avenues possibles pour minimiser l'écart entre le nombre de demandes soumises et les possibilités réalistes d'offre de bourses de doctorat.

Par ailleurs, les trois Fonds ont convenu de revoir et d'harmoniser les règles de cumul de bourses en raison de la croissance et de la diversité des sources de financement public, parapublic et privé, offertes au mérite à la clientèle étudiante. Les nouvelles règles, adoptées en juin 2005, sont formulées dans le souci de permettre aux détenteurs de bourses de recevoir certains suppléments accordés en reconnaissance de l'excellence de leur dossier, en fonction de leur objet d'étude ou alors pour soutenir leur intégration dans des établissements ou des infrastructures de recherche établies. L'interdiction, le cumul ou le cumul partiel est basé sur trois paramètres à savoir, la provenance des bourses, la valeur et la durée de la bourse, ainsi que le type de dépenses encourues.

ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS ET DE NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS-CRÉATEURS : ASSOULISSEMENT / À la demande de récipiendaires de subventions d'établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et professeurs-chercheurs-créeurs, les dépenses admissibles prévues aux programmes ont été assouplies pour permettre l'achat de livres et d'ouvrages de référence méthodologiques ou disciplinaires. Au moment du démarrage d'une carrière de professeur, la restriction est effectivement apparue excessive et a été levée pour une somme n'excédant pas 800 dollars par année.

AXE DEUXIÈME

RELÈVE DE CHERCHEURS**OBJECTIF 2 : CONTRIBUER À LA FORMATION À LA RECHERCHE****PROTECTION DE L'ENVELOPPE RÉSERVÉE AUX BOURSES DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT**

Le conseil a encore une fois réitéré la priorité accordée à la relève et a établi les scénarios financiers avec le souci de préserver l'enveloppe dédiée aux programmes de bourses de maîtrise et de doctorat. La proportion du budget consacrée aux bourses atteint 29 % en 2005-2006, soit un niveau comparable à celui du précédent l'exercice. Au total en 2005-2006, ce sont 965 boursiers qui ont bénéficié du soutien direct du Fonds Société et Culture.

Le conseil a également souhaité mettre davantage à profit le programme des actions concertées dans la formation de la relève en favorisant la signature de protocoles prévoyant l'offre de bourses. Intégrée aux appels de propositions d'actions concertées, l'offre de bourses contribue non seulement à soutenir la relève scientifique, mais aussi à favoriser le transfert de connaissances entre le secteur universitaire et les milieux de pratique. Chaque

boursier est ainsi appelé à participer activement aux activités de transfert et de diffusion organisées dans le cadre de l'action concertée dans laquelle ils s'intègrent et un supplément financier lui est versé afin de tenir compte des exigences particulières imposées à cet égard.

REPORT DU PROGRAMME BOURSES EN MILIEU DE PRATIQUE

Le partenariat financier prévu avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) n'ayant pu être assuré, la relance du programme de Bourses en milieu de pratique est reportée. Un nouveau montage financier devra être exploré de manière à assurer la viabilité du programme. Une entente est par ailleurs intervenue en cours d'année avec le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour une participation à la phase pilote; celle-ci demeure valide.

OBJECTIF 3 : SOUTENIR LA RELÈVE ET LE DEMARRAGE DE CARRIÈRE EN RECHERCHE**MAINTIEN DU NOMBRE DE STAGIAIRES POSTDOCTORAUX ET DE RÉCIPENDIAIRES DE SUBVENTIONS D'ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS ET PROFESSEURS-CHERCHEURS-CRÉATEURS**

Selon la cible visée dans le plan d'action, le Fonds a augmenté le taux de financement des postdoctorants qui atteint 28 % cette année contre 20 % lors de l'exercice précédent. Le soutien au démarrage de carrière figure également au nombre des priorités réitérées. En fixant la subvention moyenne au même niveau que l'année précédente, tous les candidats avec un dossier ayant obtenu une cote supérieure ou égale à B+ ont pu être financés alors que la ligne de financement a été

fixée à A - dans les autres programmes. Les taux de financement dans les programmes dédiés aux nouveaux chercheurs et chercheurs-créateurs dépassent largement ceux des autres programmes, soit 59 % et 86 % respectivement contre une moyenne, tous programmes confondus, de 52 %. En tenant compte des engagements, ce sont 309 nouveaux professeurs-chercheurs et chercheurs-créateurs qui bénéficient d'un soutien au démarrage de leur carrière universitaire en 2005-2006 comparativement à 278 l'année dernière.

SUIVI DE L'INTÉGRATION DES POSTDOCTORANTS DANS LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE FINANCÉES

Depuis les concours de l'automne 2005, les postdoctorants peuvent bénéficier du statut de chercheur collaborateur dans les programmes d'infrastructure. À la fois un incitatif à l'accueil et une reconnaissance du rôle significatif des postdoctorants dans les ensembles de chercheurs, ce statut formalisé permet de suivre leur intégration dans les infrastructures financées par le Fonds. On dénombre 17 postdoctorants intégrés dans les demandes soumises au programme *Soutien aux équipes de recherche*.

Par ailleurs, les demandes de bourse postdoctorale sont maintenant accompagnées du CV commun canadien ce qui permettra d'aller de l'avant avec le projet de développement d'une vitrine en ligne analogue ou complémentaire au *Répertoire des chercheurs*.

INCITATIFS À LA FORMATION ET À L'INTÉGRATION DE JEUNES CHERCHEURS

Les incitatifs à la formation à la recherche – critère formellement évalué dans

tous les programmes – et l'importance accordée par le Fonds à l'intégration des nouveaux chercheurs dans les infrastructures financées ont des retombées concrètes. Plusieurs milliers d'étudiants sont impliqués dans les activités financées par le Fonds et la mixité des équipes et des regroupements stratégiques témoigne de l'effet structurant, de la capacité d'accueil des nouveaux chercheurs et de l'attrait des ensembles constitués pour ces derniers.

PRIX ADESAQ

Dans le cadre du concours des *Prix d'excellence 2005* de l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ), le Fonds Société et Culture a accordé le prix de la meilleure thèse de doctorat en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres à Monsieur Paul-André Dubois aujourd'hui professeur au département d'histoire de l'Université Laval. La thèse de M. Dubois intitulée « *Chant et mission en Nouvelle-France, espace de rencontre des cultures* » est une contribution exceptionnelle à la compréhension et à l'appropriation de notre patrimoine identitaire. Remis lors du Gala de la science de l'ACFAS, tenu le 6 octobre, ce prix est accompagné d'une bourse de 2 000 dollars offerte par le Fonds.

TABLEAU 5
PLACE À LA RELÈVE DANS LES SUBVENTIONS DU FONDS
(2005-2006)

NOMBRE D'ÉTUDIANTS ENCADRÉS SELON LES PROGRAMMES

| Programme | Nombre d'étudiants |
|---|--------------------|
| Regroupements stratégiques | 3 329 |
| Soutien aux équipes de recherche | 2 974 |
| Appui à la recherche innovante | 1 570 |
| Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs | 646 |
| Actions concertées | 587 |
| Appui à la recherche-crédation | 142 |

NOMBRE ET PROPORTION DE CHERCHEURS ÉTABLIS ET DE NOUVEAUX-CHERCHEURS
ET NOUVEAUX CHERCHEURS-CRÉATEURS DANS LES ENSEMBLES CONSTITUÉS

| Programme | Nombre et proportion de chercheurs établis | Nombre et proportion de nouveaux chercheurs | Total |
|----------------------------------|--|---|-------|
| Regroupements stratégiques | 937 (88 %) | 130 (12 %) | 1 067 |
| Soutien aux équipes de recherche | 487 (85 %) | 86 (15 %) | 573 |

AXE TROISIÈME

STRUCTURATION DE LA RECHERCHE**OBJECTIF 4 : SOUTENIR L'APPROFONDISSEMENT DE THÈMES DE RECHERCHE QUI NÉCESSITENT UN EFFORT CONCERTÉ****MAINTIEN DE L'OFFRE DU PROGRAMME SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE**

Le Fonds annonçait en avril 2005 les octrois du second concours tenu dans le cadre du programme Soutien aux équipes de recherche. Cinquante-deux nouvelles équipes de toutes configurations – universitaires, en partenariat, en Centres et Instituts – et de tous les stades de développement – en émergence, en fonctionnement, en renouvellement ou en centre de recherche – sont soutenues à l'issue de cette seconde compétition, portant à 92 le nombre d'équipes soutenues par ce programme. Le programme accueille la diversité des pratiques de recherche et soutien des programmations de recherche dans tous les domaines de recherche du Fonds. Le Fonds maintiendra pour une troisième année le programme dans sa forme actuelle.

MAINTIEN DES ENGAGEMENTS

Le Fonds a maintenu ses engagements envers les neuf instituts et centres affiliés universitaires affiliés dans le cadre du programme conjoint de soutien aux infrastructures de recherche avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le processus de désignation par le ministère étant sous moratoire, aucun concours n'a eu lieu en 2005. Les financements conjoints des *Centres de recherche*

interdisciplinaires en réadaptation et en intégration, de même que celui du réseau *Santé et sécurité au travail* ont également été reconduits.

Le Fonds a maintenu son soutien aux 25 regroupements stratégiques relevant exclusivement des domaines sous sa responsabilité et a reconduit ses engagements envers les 3 centres de recherche cofinancés avec le Fonds Nature et Technologies.

ENTENTE DE PRINCIPE SUR UNE PLATEFORME TROIS-FONDS

Les Fonds de recherche, bien qu'engagés dans diverses formes de cofinancement de projets ou de programmes, ne disposent pas d'une plateforme de financement commune, distincte de leurs programmes d'infrastructure respectifs. Une telle niche de financement conjoint permettrait de recevoir des ensembles de chercheurs avec une configuration particulière portant des thèmes de recherche qui se situent au confluent des domaines de recherche des Fonds. Les Fonds ont donc convenu de se doter de principes de recevabilité, d'évaluation, de reconnaissance et de cofinancement d'infrastructures de recherche avec une programmation clairement interdisciplinaire et intersectorielle. Une première demande a été accueillie à la fin du présent l'exercice.

OBJECTIF 5 : MISE À JOUR DU PROGRAMME DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES**POURSUITE DE L'ÉVALUATION MI-PARCOURS**

L'évaluation mi-parcours des regroupements stratégiques établis s'est poursuivie à l'hiver 2006. Après une première cohorte de neuf centres l'année dernière, les huit centres de la deuxième cohorte, de même que le réseau et l'installation majeure soutenus par le Fonds dans

le cadre de ce programme, ont été évalués par des comités d'experts internationaux. Les visites de sites, suivies d'une rétroaction immédiate, se sont toutes déroulées à la satisfaction de la direction des programmes. Les rencontres avec la direction des centres, les chercheurs, étudiants, postdoctorants et administrateurs universitaires

de même que les bilans des comités d'évaluation se sont avérés très instructifs en lien avec la réflexion en cours sur les impacts et les défis de la structuration des grands ensembles de chercheurs.

BILAN ET ANALYSE DES PROFILS ET DE LA PERFORMANCE DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES ÉTABLIS

Le portrait des regroupements stratégiques financés illustre bien la portée de cet instrument de structuration de la recherche qui privilégie la constitution de masses critiques, l'exploration thématique plutôt que disciplinaire et le caractère interuniversitaire. Les réalisations des regroupements établis sont éloquentes, tant au niveau de leur capacité à former des étudiants et à accueillir des postdoctorants qu'au niveau de la productivité, de l'obtention de subventions et de contrats. Ils sont également très performants dans le programme fédéral de Chaires de recherche et dans les concours du Fonds d'Innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation.

MISE À JOUR DU PROGRAMME

En dépit de ce bilan positif, les conditions actuelles du programme qui représente déjà 20 % du budget des subventions ne permettent pas de poursuivre la structuration et d'accueillir des ensembles émergents tout en assurant la pérennité des regroupements établis. Suite aux restrictions budgétaires et à l'augmentation de la demande au cours des dernières années, le Fonds a d'abord dû restreindre la diversité des volets

offerts dans ce programme, diminuer les hauteurs de financement prévues, revenir sur les engagements, pour finalement suspendre les concours.

Les discussions sont amorcées avec les membres du conseil et les consultations ont débuté avec les directeurs de regroupements stratégiques et les administrateurs de la recherche. Parmi les défis soulevés, mentionnons le nécessaire équilibre entre la pérennité des regroupements performants existants et la capacité de répondre aux besoins émergents, la diversité des modes d'organisation et des pratiques de recherche, la nécessité de mieux soutenir l'internationalisation de la recherche et celle d'inscrire de façon plus marquée l'appui aux regroupements stratégiques dans le cadre des planifications institutionnelles de chaque établissement. La question du transfert et de la valorisation des connaissances et du rôle central des regroupements dans l'animation scientifique et le rayonnement de créneaux d'excellence est également partagée. Le nécessaire arrimage avec les modalités de soutien aux équipes et, éventuellement, la complémentarité avec le projet de réseaux stratégiques du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada seront examinés de près.

Le calendrier de travail prévoit l'approbation des orientations par le conseil en avril 2006, une proposition soumise à des consultations élargies l'automne suivant, et l'adoption du programme mis à jour au cours de l'exercice 2006-2007 pour une réouverture des concours à l'automne 2007.

OBJECTIF 6 : FAVORISER L'INTERNATIONALISATION

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE AVEC LA BELGIQUE

Dans le cadre de la Commission mixte permanente Québec-Wallonie, un volet est consacré à la coopération scientifique entre ces deux régions. Disponible depuis le printemps 2005, le programme privilégie les projets de coopération associant les infrastructures de

recherche financées par les Fonds de recherche du Québec. Le Fonds Société et Culture a été impliqué dans la proposition de thèmes porteurs de collaboration et dans l'évaluation des demandes en lien avec les priorités retenues : l'économie sociale et l'intégration des immigrants.

MISSION AU ROYAUME-UNI

Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et le ministère des Relations internationales ont identifié le Royaume-Uni comme un lieu privilégié pour le développement de collaborations internationales en recherche et ont identifié des créneaux de collaboration relevant des domaines du Fonds. Pour le Fonds, la structure de financement de la recherche des conseils britanniques et la présence d'organismes avec des missions et mandats similaires représentent un intérêt certain. Une mission à Londres a été élaborée, avec le soutien de la Délégation générale du Québec, dans cet esprit d'échange d'expériences, d'expertises et d'exploration de collaborations. Dans les suites de cette visite effectuée en juin par la présidente-

directrice générale, les représentants de la direction du Fonds et ceux de la division internationale de l'*Economic and Social Research Council* ont exploré les possibilités d'accord bilatéral en lien avec les missions respectives des deux organismes. Un protocole de cofinancement est en développement. Engageant le Fonds sur une base pilote et à petite échelle, ce protocole pourrait permettre de formaliser des liens existants ou de développer des initiatives structurantes avec des centres de recherche du Royaume-Uni. Les discussions se poursuivent sur la base d'un accord de principe et les modalités seront annoncées dès la signature du protocole.

Une initiative concrète qui s'ajoute à la souplesse des règles de programmes favorisant les échanges internationaux et la mobilité des chercheurs et des étudiants.

TABLEAU 6
NOMBRE D'ÉTUDIANTS BOURSIERS ET DE CHERCHEURS HORS QUÉBEC
(2005-2006)

| | Étudiants boursiers | Chercheurs hors-Québec |
|--------------------|---------------------|------------------------|
| Ailleurs au Canada | 65 | 91 |
| À l'étranger | 137 | 151 |
| | 202 | 242 |

AXE QUATRIÈME

RECHERCHE DANS LES DOMAINES D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE

OBJECTIF 7 : FAVORISER LA CONCERTATION AUTOUR DE THÉMATIQUES D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS CONCERTÉES ET DIVERSIFICATION DES PARTENAIRES

Les appels de propositions se multiplient, les partenaires se diversifient. En date du 31 mars 2006, le Fonds comptait 34 actions concertées ciblées ou thématiques dont 6 en développement, 9 en concours et 19 en cours de réalisation. L'ensemble de ces initiatives concertées impliquait 34 partenaires du secteur public, parapublic et privé.

En cours d'année, le Fonds a lancé dix appels de propositions, soit un de plus que l'année dernière. Le pourcentage d'autofinancement de l'ensemble de ces appels de propositions se situe à 98,3 %, démontrant comme dans les années précédentes un effet de levier spectaculaire du programme.

Au total en 2005-2006, en tenant compte des engagements découlant des lancements précédents, le Fonds et ses partenaires ont

soutenu financièrement 89 projets de recherche (78 subventions et 11 bourses), représentant un investissement de 3,9 millions de dollars.

À ces programmes thématiques ou projets ciblés s'ajoutent deux initiatives concertées adoptant une formule inédite pour le Fonds : l'organisation d'un événement et un exercice de cartographie des connaissances avec la participation d'experts. Ces deux nouveautés s'inscrivent tout à fait dans la volonté du Fonds d'élargir les possibilités et les modalités de collaboration dans le cadre des actions concertées et sont de plus très étroitement en lien avec un

des enjeux identifiés sur le prochain horizon triennal, la mobilisation des savoirs et des acteurs. Il s'agit du développement d'un argumentaire sur le lien entre l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et l'état de santé et de bien-être de la population québécoise, en collaboration avec la Fondation Lucie et André Chagnon; de l'organisation et de la gestion d'un Forum d'orientation de recherche sur les habitudes de vie et les problèmes liés au poids, en collaboration avec le *Centre de recherche sur la prévention de l'obésité*.

UNE ACTION CONCERTÉE SUR LA MESURE DE L'INNOVATION SOCIALE

Le conseil d'administration cautionnait le développement d'une action concertée portant sur la mesure de l'innovation sociale dans le secteur des services publics au sein d'organisations dotées d'une mission à portée sociale. Initiée par la Direction de l'information stratégique et de la prospective du MDEIE, cette action concertée découle du fait que, contrairement à l'innovation dans le secteur manufacturier par exemple, l'innovation dans les services publics est souvent de nature sociale, n'est couverte par aucune enquête et n'a fait l'objet d'aucune étude approfondie. Compte tenu de l'importance de ce secteur dans l'économie québécoise, la mesure de l'innovation sociale devient d'autant plus pertinente. Parmi les autres partenaires, on retrouve le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le lancement de l'Appel de propositions a eu lieu à l'automne 2005.

TABLEAU 7
**POURCENTAGE D'AUTOFINANCEMENT POUR CHAQUE
 APPEL DE PROPOSITIONS EN 2005-2006**

| Appels de propositions lancés (ordre chronologique) | Total en dollars ¹ | Nombre de partenaires | Pourcentage d'autofinancement |
|---|-------------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| <i>Septembre 2005</i> Apprentissages scolaires des élèves dont la langue maternelle n'est pas celle de la majorité | 25 000\$ | 1 | 100 % |
| <i>Septembre 2005</i> Innovation sociale dans les services au sein des organisations parapubliques | 120 000\$ | 4 | 100 % |
| <i>Octobre 2005</i> Développement des entreprises et des organismes dans le secteur culturel | 172 000\$ | 4 | 54,1 % |
| <i>Octobre 2005</i> Évaluation du programme de subvention de nouvelles formules d'hébergement | 250 000\$ | 1 | 100 % |
| <i>Novembre 2005</i> Criminalité associée aux jeux de hasard et d'argent | 630 000\$ | 1 | 100 % |
| <i>Décembre 2005</i> Évaluation des impacts du programme «Famille, école, communauté : réussir ensemble» | 237 000\$ | 3 | 100 % |
| <i>Décembre 2005</i> Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent (phase 2 concours 2) | 1,425 M\$ | 1 | 100 % |
| <i>Janvier 2006</i> Évaluation des impacts du Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture | 270 000\$ | 4 | 100 % |
| <i>Février 2006</i> Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires (phase 2, concours 1) ² | 1,3M\$ | 1 | 92,0 % |
| <i>Mars 2006</i> Développement et gestion d'une nouvelle initiative concertée de recherche sociale et psychosociale sur les ITSS | 510 000\$ | 2 | 75,8 % |
| Total | 4,939 M\$ | 22³ | 93,8 % |

1. Incluant des frais de gestion.

2. Enveloppe disponible de 1 300 000 dollars pour 2005-2006 et de 3 900 000 dollars pour trois concours.

3. Certains partenaires sont impliqués dans plus d'une action concertée.

OBJECTIF 8 : APPUYER LA RECHERCHE SUR DES ENJEUX PRIORITAIRES

DÉFIS SCIENCES, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ

C'est au printemps 2005 que le Conseil de la science et de la technologie diffusait les résultats de la vaste enquête de prospective Science, Technologie et Société (STS). Conçue

pour faire l'équation entre besoins sociaux et offre de recherche, cette enquête amorcée avec une consultation publique suivie d'un forum réunissant une centaine de représentants-clés de divers milieux de la société québécoise et d'un

sondage auprès de l'ensemble de la communauté constitue un référentiel robuste pour l'identification des domaines d'importance stratégique. Des sept grandes thématiques identifiées comme les principaux défis auxquels fera face la société québécoise dans les prochaines années, six commandent des approches intersectorielles où les sciences sociales et humaines prédominent ou cohabitent avec des expertises à la frontière des autres grands secteurs de recherche : Formation,

Habitudes de vie, Pauvreté, Efficacité du système de santé, Énergies nouvelles, ainsi que Gestion des ressources naturelles et développement durable. Engagé dès le début de Perspectives STS, le Fonds a poursuivi sa collaboration auprès du Conseil de la science et de la technologie dans une démarche de partenariat élargie en vue d'élaborer des stratégies de recherche et de transfert des connaissances propres à chacun des défis. Des représentants du Fonds siègent sur trois des comités de pilotage actifs à ce jour.

AXE CINQUIÈME

DIFFUSION, TRANSFERT, VALORISATION DES CONNAISSANCES

OBJECTIF 9 : FAVORISER ET CONSOLIDER LES INTERFACES ENTRE LES PRODUCTEURS ET LES UTILISATEURS DE CONNAISSANCES

ACTIVITÉS DE SUIVI ET DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

En 2005-2006, le Fonds a organisé 24 activités de suivi et deux activités de transfert des connaissances qui ont réuni près de 450 participants du réseau universitaire, d'organismes-partenaires et des milieux de pratique. Ces rencontres, fertiles en échange et en rétroaction, sont centrales dans le processus de gestion des actions concertées. Elles favorisent notamment une meilleure appropriation des résultats de recherche par les partenaires. À cet égard, le Fonds a commencé à revoir la formule des activités de transfert de connaissances qui concluent chacune des actions concertées. Cette nouvelle façon de faire, axée sur l'applicabilité et la portée des résultats, a été expérimentée lors de l'activité tenue le 31 janvier 2006 dans le cadre de deux actions concertées sur la problématique du vieillissement de la population. Réunissant plus de cinquante personnes, l'activité s'est avérée concluante et a aussi permis

l'amorce d'un projet pilote de diffusion des connaissances : la production de fiches synthèses portant sur les principaux résultats et principales recommandations de chacun des rapports de recherche.

PARTENARIAT AVEC LES CENTRES DE LIAISON ET DE TRANSFERT

Le Fonds a maintenu son soutien à deux projets pilotes de transfert de connaissance entre des équipes de recherche financées et le CLIPP. Le Fonds a tenté d'élargir cette expérience aux autres centres de liaison et de transfert mais n'a pu découvrir suffisamment de convergence entre les thèmes de recherche soumis par les équipes et les intérêts des centres de liaison et de transfert pour permettre le démarrage de nouvelles initiatives cette année. Nous reprendrons l'exercice avec les équipes financées à l'issue du concours de l'automne 2005.

AXE SIXIÈME

ÉVALUATION DES PROGRAMMES

OBJECTIF 10 : DÉVELOPPER DES MÉCANISMES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

ÉVALUATION MI-PARCOURS DES CENTRES ÉTABLIS

Cette année encore, le Fonds a privilégié le développement d'outils de suivi et de rapport et la réalisation de démarches concrètes d'évaluation de ses programmes. Faute de ressources suffisantes, ce choix a imposé le report des efforts d'élaboration d'une politique et d'un calendrier d'évaluation de programmes.

Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant afin d'assurer une évaluation continue de la portée des programmes offerts par le Fonds. Le bilan du programme des regroupements stratégiques, alimenté par les évaluations mi-parcours des centres établis, en constitue l'élément central cette année.

Parallèlement, le Fonds a complété le projet de révision du format de rapport final de recherche. Le nouveau gabarit, qui sera implanté au début de l'exercice 2006-2007, fournira des informations plus directement utilisables pour des

fins d'évaluation d'impact, de reddition de comptes et de promotion. Le formulaire de suivi et de relance du boursier s'inscrit également dans cette perspective. Un premier questionnaire visant à documenter l'impact de l'encadrement financier offert par le Fonds sur l'obtention du diplôme, la durée des études et l'insertion professionnelle a été envoyé aux 200 finissants de l'automne 2005 aux fins de prétest. Les résultats sont en cours d'analyse.

COLLABORATION AVEC LE MDEIE SUR LES INDICATEURS D'IMPACT / Le Fonds est associé au projet d'évaluation des impacts socioéconomiques de la recherche financé par le gouvernement via les Fonds subventionnaires et piloté par la direction de la planification et de l'évaluation du MDEIE. Une première rencontre du comité de suivi a eu lieu en novembre 2005. Les étapes visant à élaborer une stratégie et une méthodologie d'évaluation sont en cours.

ORIENTATION 2

CONTRIBUER À LA COHÉSION DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION SOCIALE ET CULTURELLE

PAR DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION ET DE COMMUNICATION, LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE PARTICIPE À LA COHÉSION DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION.

AXE PREMIER

LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 11 : CONSOLIDER LA CULTURE DE CONSULTATION ET ASSURER UNE PRÉSENCE ACTIVE

AMÉLIORATION ET DIVERSIFICATION DES MÉCANISMES DE CONSULTATION

Le Fonds a consulté les regroupements stratégiques relativement au développement d'un outil transactionnel qui leur permettra de gérer, mettre à jour et analyser au fil des années l'information tant administrative que scientifique les concernant. Par cette consultation et les rencontres individuelles qui ont suivi, le Fonds voulait s'assurer de répondre

aux besoins des regroupements en termes notamment de diffusion de leurs activités scientifiques et des réalisations de leurs chercheurs. L'un des principaux objectifs de ce projet étant d'alléger le fardeau administratif des chercheurs, le Fonds voulait s'assurer qu'un tel outil ne faisait pas double emploi avec un système d'information existant déjà au sein des regroupements.

PARTICIPATION ACTIVE

En 2005-2006, les membres du personnel et de la direction ont participé à plusieurs événements, témoignant tantôt de la portée des interventions du Fonds, tantôt du potentiel d'innovation de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Ainsi, le Fonds était présent notamment à une table ronde avec monsieur Philippe Busquin, député européen et ex-commissaire à la recherche de l'Union européenne (Montréal, octobre 2005); au colloque de l'ADARUQ (Québec, novembre 2005); au colloque sur la recherche et l'innovation du MDEIE *Le Québec à*

l'heure des choix (Montréal, mai 2005); à la semaine de l'utilisation de la recherche organisée par la Fédération canadienne de la recherche sur les services de santé (Québec, novembre 2005); aux *Belles rencontres* de l'Association pour la recherche au collégial (Montréal, janvier 2006); à l'inauguration de l'Observatoire international de la réussite scolaire (Québec, mars 2006).

La présidente-directrice générale a participé activement au 73^e congrès de l'ACFAS tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi (mai 2005), notamment à deux colloques d'importance : celui du Réseau de l'UQ « Innovation sociale et

valorisation : regards en mouvance » et celui organisé conjointement par trois centres de liaison et de transfert « Transfert de connaissances en sciences sociales et humaines : une valeur ajoutée à la recherche ». Elle a également accordé plusieurs entrevues, notamment au groupe Gestar (cahier spécial R&D), à la revue Commerce, au quotidien le Devoir et à la revue Actualité (dossier Innovations). D'autre part, elle a prononcé une conférence d'ouverture axée sur les défis et les enjeux de la recherche en éducation lors du 16^e Colloque du doctorat en éducation du réseau de l'Université du Québec (Gatineau, août 2005).

Le Fonds a commandité les deux premières éditions du *Salon national de la recherche*

universitaire organisé par le Conseil National des cycles supérieurs de la Fédération des étudiants universitaires du Québec. Dans le cadre de chacun de ces événements dédiés à la recherche — le premier tenu en avril 2005 à Montréal et le second en mars 2006 à Sherbrooke — le Fonds a remis un prix à un étudiant se distinguant pour la contribution spéciale de sa recherche pour la société québécoise.

La présidente-directrice générale siège à de nombreux conseils d'administration ou comités directeurs où elle représente le Fonds. Cette année s'ajoutait la coprésidence d'un groupe de réflexion sur les nanotechnologies.

**LES DIMENSIONS SOCIALES, LÉGALES, ÉTHIQUES
ET ENVIRONNEMENTALES DES NANOTECHNOLOGIES**

En décembre 2004, les trois Fonds de recherche ont signé un protocole d'entente avec NanoQuébec qui stipulait entre autres que les signataires devaient se préoccuper des dimensions sociales, juridiques et éthiques de l'innovation fondée sur les nanotechnologies. En mars 2005, le Comité de liaison universitaire de NanoQuébec a demandé la mise sur pied d'un groupe de réflexion visant l'élaboration d'une stratégie de recherche sur les dimensions sociales, légales et éthiques, mais également sur les dimensions environnementales des nanotechnologies. Coprésidé par la présidente-directrice générale du Fonds Société et Culture et celle du Fonds Nature et Technologies, le Comité a commencé ses travaux en janvier 2006 et devrait remettre son rapport en septembre 2006. Les travaux du groupe de réflexion se déroulent en étroite collaboration avec la Commission de l'éthique de la science et de la technologie.

OBJECTIF 12 : CONSOLIDER LA COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

MÉCANISMES D'ÉCHANGE AVEC LES BUREAUX DE LIAISON ET LES BUREAUX DE LA RECHERCHE

Trois rencontres ont eu lieu en juin 2005 avec des représentants des bureaux de la recherche des universités. On y a fait le bilan des concours 2005-2006 et présenté les modifications apportées aux règles de programmes en vue des prochains concours. Le post mortem avec les bureaux de la recherche convoqué par la direction de l'administration et de l'information en novembre 2005 a permis de consigner précisément les ajouts et amendements souhaités aux processus et à l'environnement transactionnel, notamment au niveau des extranets des bureaux de la

recherche. Le tout sera pris en considération dans l'élaboration du plan de développement informatique pour 2006-2007.

Une journée de rencontre avec les agents de liaison des universités responsables des programmes de bourse a été organisée au début septembre, en collaboration avec les trois Fonds de recherche du Québec et les organismes subventionnaires fédéraux. Vingt-cinq agents de liaison ont ainsi pu prendre connaissance des modifications apportées à notre programmation, notamment en ce qui a trait à l'admissibilité et aux règles de cumul des bourses.

AXE DEUXIÈME

DIFFUSION ET PROMOTION**OBJECTIF 13 : ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, EN ARTS ET EN LETTRES****PUBLICATION DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA REVUE**

En juin 2005, le Fonds publiait la deuxième édition de sa revue *Recherches Innovations*. Avec un nombre de pages et un tirage augmentés, l'édition 2005 accordait toujours une place importante à la mise en valeur et aux retombées des projets financés avec une reprise des rubriques sur les projets en cours et les laboratoires de la recherche, un portrait de deux regroupements stratégiques soutenus par le Fonds. La transdisciplinarité en science, le nouvel espace européen de la recherche et l'éthique de la recherche étaient également au sommaire. Les travaux de préparation de l'édition 2006 sont en cours. Le concept de société du savoir, l'enjeu de l'internationalisation de la recherche et le défi du transfert des connaissances sont au nombre des sujets qui seront abordés.

FINALISTE DU CONCOURS DES PRIX ZÉNITH

L'édition 2004 de la revue *Recherches Innovations* a été retenue au nombre des finalistes dans la catégorie « publications de prestige » dans le cadre du concours des prix Zénith décernés par le Forum des communicateurs du gouvernement du Québec.

ENRICHISSEMENT DES RUBRIQUES WEB

En 2005-2006 le Fonds a poursuivi le développement de son site Web — principale porte d'entrée pour les chercheurs et les étudiants des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres — en bonifiant de façon substantielle la rubrique *Diffusion de la recherche*. Outre l'ajout du résumé des projets subventionnés à la suite des concours 2005-2006, les résumés des initiatives de recherche actuellement à l'agenda dans le cadre du programme des actions concertées du Fonds, soit plus de 90 projets, paraissent maintenant sous cet onglet. Mentionnons que du 1er avril 2005 au

31 mars 2006, le site Web du Fonds a fait l'objet de 215 000 visites, pour un total de 1,8 million de pages consultées!

PROMOTION

Dans une optique de sensibilisation de la population aux retombées de la recherche en SSHAL, le Fonds fait paraître des messages de promotion dans les journaux à grand tirage et dans les revues spécialisées. En 2005-2006, on compte 8 parutions (Découvrir; Découvrir Édition Internationale; Québec Science Objectif Éducation; Commerce, édition spéciale sur les universités; les sept journaux de Gestar sur la R&D; le Devoir, cahier spécial 74e congrès de la fédération des sciences humaines et cahier spécial sur l'innovation sociale; le Devoir, cahier spécial sur les universités; le cahier du Salon national de la recherche universitaire) dont trois en collaboration avec les deux autres Fonds de recherche.

AUGMENTATION DE LA PORTÉE DES ACTIVITÉS DE TRANSFERT

Dans la foulée d'une activité de transfert de connaissances tenue le 31 janvier 2006 dans le cadre de deux actions concertées sur la problématique du vieillissement de la population, un projet pilote de diffusion a été entrepris dans le but d'accroître la valorisation des résultats de recherche auprès des décideurs et intervenants. Cet outil prend la forme de fiches synthèses de résultats vulgarisés de sept projets de recherche en lien avec *Le vieillissement de la population* et *Les impacts économiques et sociodémographiques du vieillissement de la population* et *Les déterminants de la santé financière à la retraite*. Chacune des fiches synthèses contient également des recommandations formulées par les chercheurs à l'intention des principaux acteurs concernés par le phénomène du vieillissement.

OBJECTIF 14 : INFORMER LA COMMUNAUTÉ

FICHES DES PROGRAMMES, LETTRE DE LA PDG

Comme à tous les ans, le Fonds a mis en ligne divers communiqués faisant part des principales décisions et orientations prises par le conseil d'administration en séances. En 2005-2006, quatre lettres de la PDG ont été publiées.

Autre tradition, les fiches décrivant de façon succincte les différents programmes de bourses et de subventions ont été mises à jour et étaient disponibles au kiosque des Fonds de recherche à l'ACFAS en mai. Un envoi massif a été fait à la rentrée à tous les interlocuteurs du Fonds dans les universités et dans tous les départements des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres.

MISE EN LIGNE D'UN GUIDE DE RÉDACTION D'UNE DEMANDE DE BOURSE POSTDOCTORALE

Afin d'aider les postdoctorants à compléter de façon optimale leur demande, le

Fonds a rassemblé dans un *Guide de rédaction* tous les éléments d'information pertinents concernant l'admissibilité, les documents indispensables, les formulaires et le processus d'évaluation. Le guide a été mis en ligne à l'été 2005, en versions française et anglaise. L'initiative a été très appréciée des demandeurs qui, de par leur statut, ne bénéficient pas toujours de services d'accompagnement au même titre que les étudiants de 2e et 3e cycles.

TOURNÉE DU SERVICE DES BOURSES

En plus de la rencontre annuelle avec les agents de liaison, l'équipe des bourses a effectué plusieurs visites sur les campus universitaires dans le but de présenter les programmes aux étudiants.

ORIENTATION 3

PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ DU PROCESSUS D'ÉVALUATION ET L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE A FAIT DE L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE L'UN DE SES ENJEUX PRIORITAIRES SUR L'HORIZON 2002-2005.

AXE PREMIER

INTÉGRITÉ DU PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

OBJECTIF 15 : GARANTIR L'EFFICACITÉ, LA JUSTICE ET L'ÉQUITÉ DU PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

ENCADREMENT DES COMITÉS

Le Fonds prend un soin particulier au recrutement des membres et à la formation des comités afin que l'évaluation des demandes se fasse avec rigueur. Au-delà de la meilleure adéquation possible entre les demandes et l'expertise rassemblée en comité, le Fonds compose les comités d'évaluation de façon à respecter un certain nombre de critères, avancement différencié en carrière des évaluateurs, université d'affiliation, genre, niveau d'expérience varié du processus d'évaluation etc., assurant la représentativité des comités avec la communauté de recherche. Divers mécanismes — comité des concours rassemblant l'ensemble des présidents, analyse préliminaire des évaluations et rencontre préparatoire avec les présidents, présence d'un conseiller scientifique et d'un observateur de la direction du Fonds — permettent un encadrement soutenu des comités, assurant un processus similaire pour chacun, le respect intégral des règles éthiques, un traitement impartial des demandes tout en facilitant la

prise en compte des particularités de ces dernières, le cas échéant.

Cette année, le Fonds a fait appel à 285 évaluateurs et 160 experts externes pour juger de la qualité des demandes de bourse et de subvention soumises dans les divers programmes du Fonds. Compte tenu d'importants liens de collaboration unissant les chercheurs québécois, le Fonds fait appel à des chercheurs hors Québec pour siéger sur les comités d'évaluation pour réaliser l'expertise externe des demandes. La proportion d'évaluateurs hors Québec membres des divers comités d'évaluation varie entre 2 % et 90% en fonction de la nature des programmes. Aux programmes de bourses de maîtrise et de doctorat, elle se situe à 2 %, alors qu'elle s'élève à 15 % pour les programmes de bourse postdoctorale. Un peu plus de 20 % des évaluateurs recrutés dans les programmes *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*, *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs* et *Appui à la recherche-crédation* et près de 35 % de ceux siégeant sur les comités du programme *Soutien aux équipes de recherche* proviennent

d'universités hors Québec, alors que la vaste majorité des membres des comités chargés d'effectuer les visites d'évaluation à mi-parcours pour les regroupements stratégiques proviennent

d'universités hors Québec. Tous programmes confondus, la proportion d'experts externes appelés à juger la qualité scientifique de certaines demandes s'établit à 65 %.

AXE DEUXIÈME

ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

OBJECTIF : 16 : FAIRE LA PROMOTION ET CONTRIBUER À UNE CULTURE DE L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, EN ARTS ET EN LETTRES

FAVORISER UNE MEILLEURE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE, LA COMMUNAUTÉ DES CHERCHEURS ET LE FONDS

Le Fonds a amorcé en 2005-2006 un projet qui pourrait contribuer à une meilleure complémentarité entre les comités d'éthique de la recherche (CER) et les chercheurs de la communauté qu'il dessert : l'élaboration de modèles de formulaire de certificat d'éthique et de consentement du sujet humain adaptés aux pratiques en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Menée en collaboration avec la Commission sur l'éthique de la science et de la technologie, cette initiative vise à atténuer certaines difficultés, formulées par plusieurs membres de la communauté des SSHAL, à répondre aux exigences des formulaires de certificat d'éthique et de consentement du sujet en vigueur dans les universités québécoises, élaborés dans la tradition des pratiques de la recherche biomédicale. La démarche entreprise dans le cadre de ce projet comprend l'analyse : des formulaires de certificat d'éthique et de consentement du sujet de toutes les universités ; de plus d'une centaine de demandes de subvention nécessitant un certificat d'éthique ; d'une quinzaine de dossiers éthiques fournis par les chercheurs ; des résultats d'un court sondage administré auprès d'environ 250 chercheurs ; et des propos tenus lors de trois tables rondes avec une vingtaine de chercheurs et une douzaine de présidents de CER. Le rapport final, attendu à la fin du mois de juin 2006, comportera notamment

un diagnostic de la situation, duquel découleront une proposition de modèles de formulaire et une série de recommandations.

Par ailleurs, soucieux de faire valoir les spécificités de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, le Fonds a participé activement à deux consultations ciblées. Le comité d'éthique du conseil a ainsi émis un avis sur le document de *Clarification de la notion de soins innovateurs contenue dans l'article 21 du Code civil du Québec*, produit par l'Unité de l'éthique de la Direction générale de la planification stratégique, de l'évaluation et de la gestion de l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux. Le Fonds a également commenté le projet de régime d'agrément des programmes de protection des participants humains à la recherche proposé par le Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain. En 2006, le Fonds poursuivra sa collaboration avec ces deux instances. Notons enfin que le Fonds a étroitement collaboré aux travaux d'évaluation du Plan d'action ministériel en matière d'éthique et d'intégrité scientifique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Dans l'édition 2005 de la revue *Recherches Innovations*, l'article portant sur un enjeu de la recherche a été consacré à l'éthique. Tous les présidents de CER des universités et du réseau de la santé et des services sociaux ont été ajoutés à la liste d'envoi de la revue.

ORIENTATION 4

OFFRIR UNE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE EFFICACE ET TRANSPARENTE

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE SE FAIT DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET DE CONVIVIALITÉ POUR LA CLIENTÈLE ET LES PARTENAIRES. LA CONSOLIDATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DÉPASSE L'ORGANISATION INTERNE ET VISE LES INSTANCES, LES AFFAIRES CORPORATIVES ET LA LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ.

AXE PREMIER

AFFAIRES CORPORATIVES

OBJECTIF 17 : ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE ET STRATÉGIQUE DES FONDS PUBLICS

DÉPÔT DU PLAN STRATÉGIQUE 2006-2009

L'année 2005-2006 a été marquée par les travaux sur la planification stratégique triennale du Fonds et plusieurs rondes de discussions ont ponctué les travaux du conseil d'administration et du comité de planification stratégique en cours d'année. La version du

plan stratégique adoptée à la séance de décembre 2005 a été soumise à une vaste consultation interministérielle au mois de février 2006, puis aussitôt déposée officiellement au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2006-2009

La planification triennale 2006-2009 s'appuie sur quatre grandes orientations : l'environnement de recherche, les priorités stratégiques, le rapprochement recherche-société et le soutien organisationnel. Ces orientations découlent d'une lecture des grandes tendances dans l'environnement global (multiplication des enjeux transnationaux, mondialisation de l'économie, avènement de la société du savoir, changements démographiques, défis de société) et dans l'environnement de recherche (renouvellement du corps professoral, hausse des clientèles étudiantes, renforcement des créneaux d'excellence, poursuite des efforts d'internationalisation, intensification du transfert de connaissances et de la valorisation). De ces éléments de contexte se dégagent trois grands enjeux, celui de la relève scientifique, celui de l'équilibre entre la préservation des acquis et la capacité de répondre aux besoins émergents et enfin, celui de la mobilisation des acteurs et des savoirs. L'ensemble des objectifs et des priorités d'action retenus traduit les défis que ceux-ci soulèvent.

OBJECTIF 18 : MODERNISER LES POLITIQUES INTERNES ET VEILLER AU RESPECT DES EXIGENCES LÉGISLATIVES

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Le Fonds est détenteur de nombreuses informations de type nominatif et veille à prendre les mesures appropriées afin d'assurer la conservation, le traitement et la protection des renseignements qu'il détient, et ce, en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1). Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 101 demandes d'accès à l'information. Toutes, sauf deux, ont donné lieu à une réponse positive lorsque le Fonds détenait effectivement les informations demandées. Les deux demandes ayant donné lieu à une réponse négative concernaient, dans un cas, des informations relativement à un processus d'évaluation encore en cours et, dans l'autre, des informations concernant la composition spécifique du comité ayant procédé à l'évaluation du dossier du demandeur. Les décisions rendues par le Fonds à l'égard de ces deux dossiers n'ont pas fait l'objet de recours auprès de la Commission d'accès à l'information.

ÉLABORATION DE NOUVELLES POLITIQUES

Le Fonds procède parfois à la réalisation de sondages auprès de sa clientèle, par l'intermédiaire de ses employés ou d'un mandataire (firme de sondage ou autre). La réalisation de ces sondages requiert l'utilisation et la collecte de données personnelles qui, en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1) sont soumises à des règles strictes en matière de collecte, d'utilisation, de diffusion et de conservation. Afin d'encadrer nos pratiques en ce domaine, un projet de Politique relative aux sondages a été élaboré et soumis à la Commission d'accès à l'information. Suite aux commentaires formulés par la Commission, des modifications ont été apportées et la *Politique relative aux*

sondages a été adoptée par le conseil d'administration à sa séance du mois d'avril 2006.

PLAN DE CLASSIFICATION

Soucieux d'assurer une gestion efficace des documents qu'il détient, le Fonds a mis sur pied un comité chargé de revoir son plan de classification ainsi que son calendrier de conservation. Il s'agit d'un comité conjoint où siègent des représentants du Fonds Société et Culture, du Fonds Nature et Technologies et des Services communs. Soutenu par une firme de consultants spécialisée en la matière, le comité a revu l'ensemble des pratiques en vigueur au sein des organismes concernés et élaboré un nouveau plan de classification commun. Le comité poursuivra ses travaux au cours de la prochaine année afin de compléter le calendrier de conservation et de soutenir le personnel dans l'implantation de ces nouveaux outils de gestion de la documentation.

ÉVALUATION DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Comme par les années passées, le Fonds a poursuivi ses efforts afin d'assurer l'amélioration continue des services offerts à ses clientèles. Ainsi, bien que la *Déclaration de services aux citoyens* n'ait pas fait l'objet d'une évaluation formelle, le Fonds a intégré des mesures de satisfaction dans les instruments de reddition de comptes développés au cours des deux dernières années, notamment le formulaire de suivi et de relance du boursier ainsi que le nouveau format du rapport final pour les subventions. En agissant de la sorte, le Fonds entend continuer de privilégier une interaction continue et constructive avec ses deux principales clientèles que sont les étudiants de cycles supérieurs et les professeurs-chercheurs.

AXE DEUXIÈME

RELATIONS AVEC LA CLIENTELE**OBJECTIF 19 : MAINTENIR LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DE LA PRESTATION DE SERVICES****CONSULTATION DES USAGERS POUR L'OPTIMISATION DES FORMULAIRES ET DES PROCÉDURES**

Dans une visée d'amélioration continue de la convivialité des services transactionnels, un sondage facultatif a été mis en ligne dans tous les formulaires à l'automne 2005. Le taux de réponse est de 55 % chez les étudiants et de 35 % chez les demandeurs de subventions pour un total de 726 questionnaires complétés. Au total, plus de 95 % des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits de leur expérience de navigation dans le formulaire, en incluant le rapport d'impression. Les commentaires qualitatifs sont très profitables pour le Fonds, notamment ceux relatifs à la classification des champs d'application et à la nomenclature des objets de recherche. Les suggestions sont toutes consignées et seront prises en compte dans la prochaine révision de la classification de la recherche.

SIMPLIFICATION DE LA PROCEDURE D'ACCEPTATION DES SUBVENTIONS

Le Fonds a considérablement simplifié sa procédure d'acceptation des subventions qui comporte maintenant trois étapes simples et rapides. Le chercheur est maintenant informé par courriel qu'il doit accepter sa subvention. Ce courriel comporte un lien l'amenant directement sur une page d'accès ou son NIP est présent par défaut.

MISE SUR PIED D'UN RÉSEAU DE VEILLE TECHNOLOGIQUE AVEC LES ÉTABLISSEMENTS FINANCÉS POUR ASSURER LA DISPONIBILITÉ DU SERVICE

Les établissements ont été invités à identifier un responsable interne avec lequel le Fonds est en mesure d'interagir lors de recherche de solutions aux problèmes de réseau avec la clientèle. Cette approche permet de réduire considérablement les délais d'intervention.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME POUR OPTIMISER LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'ASSISTANCE DES USAGERS DES SERVICES TRANSACTIONNELS

L'organisation du Centre d'assistance technique a été revue entièrement. La mise en place d'un système d'aiguillage des appels, la création de numéros d'intervention pour les requêtes des usagers, une formation sur les meilleures stratégies pour assurer un support téléphonique efficace et des communications mieux ciblées ont permis de réduire de 35% le volume total d'appels durant la période des concours.

FINALISTE AUX OCTAS

La candidature du dossier Cantor, la plate-forme informatique et informationnelle des trois Fonds de recherche du Québec, soumise au concours annuel des OCTAS organisé par la Fédération informatique du Québec a été retenue parmi les trois finalistes dans la catégorie transformation des processus d'affaires - 500 employés ou moins.

AMÉLIORATION DES FONCTIONNALITÉS DU CV COMMUN CANADIEN

La mise en place d'un transfert direct en temps réel des données du CV commun canadien vers les différentes bases de données du Fonds a permis aux chercheurs d'accéder immédiatement à leur CV dans le « dossier du chercheur ». Ce transfert direct a permis de réduire de 1205 à 241 le nombre de demandes de soutien technique.

SIMPLIFICATION DE LA REDDITION DE COMPTES DES UNIVERSITÉS PAR LE TRANSFERT AUTOMATIQUE DES DONNÉES FINANCIÈRES

Le Fonds offre aux universités et aux autres organismes financés des outils ajustés tant

à leurs besoins quotidiens de gestion qu'aux impératifs de sa propre reddition de comptes. Cette année, les établissements avaient la

possibilité de transférer par voie électronique les rapports financiers des chercheurs alors que ces derniers en faisaient l'approbation en ligne.

AXE TROISIÈME

MANDATS COMPLÉMENTAIRES

OBJECTIF 20 : ASSURER ADÉQUATEMENT LA RÉALISATION DE MANDATS COMPLÉMENTAIRES

FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

Depuis 2001, le Fonds Société et Culture, à l'instar des autres Fonds de recherche du Québec, assume la responsabilité de l'évaluation des demandes soumises dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres aux trois concours tenus annuellement tenus dans le cadre du Fonds des leaders de la Fondation canadienne pour l'innovation. Au cours de l'année 2005-2006, quatre demandes ont été soumises, une de l'Université de Montréal et trois de l'Université McGill. Trois de ces demandes ont été financées, pour un taux de succès de 75 %.

pertinence du programme de recherche proposé par le candidat en lien avec le plan de développement stratégique de l'université qui propose la candidature et se prononce sur les évaluateurs suggérés par l'organisme fédéral. En 2004-2005, 23 demandes en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres ont été soumises lors des trois concours tenus dans le cadre de ce programme. Dans le premier concours, sept chaires ont été octroyées sur neuf demandes ; alors que toutes les demandes soumises en septembre 2005 ont reçu l'aval du Secrétariat des Chaires. Les résultats du troisième concours portant sur les huit demandes soumises en décembre 2005 seront connus à la fin du mois de juin.

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Quant au programme des Chaires de recherche du Canada, le Fonds donne un avis de

AXE QUATRIÈME

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF 21 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

PLAN D'EFFECTIF CONSTANT

Au 31 mars 2006, le Fonds comptait dans son plan d'effectif trois cadres supérieurs incluant la présidente-directrice générale, huit professionnels et six employés de soutien. Le personnel affecté exclusivement au Fonds totalise 17 personnes à temps complet et une personne cyclique (9 mois/année). En date du 31 mars 2006, le nombre d'employés œuvrant dans les services communs et dont le salaire est imputé au Fonds Société et culture s'élevait à 12,5.

Constitués de ressources partagées par le Fonds Société et Culture et le Fonds Nature et Technologies, les services administratifs, informationnels et informatiques communs permettent des économies d'échelle considérables tout en assurant l'accès à un bassin d'expertise qu'aucun des Fonds ne pourrait assumer seul. Au total, quatre cadres, sept professionnels et 19 employés de soutien sont affectés aux services communs.

ACTUALISATION DE LA POLITIQUE DE PERFECTIONNEMENT

Le Fonds encourage l'excellence au travail et le développement des compétences en soutenant financièrement les activités de formation et de perfectionnement de son personnel. Le Fonds a instauré une culture favorisant la mise à jour des connaissances et des compétences et l'acquisition de nouveaux savoirs à tous les niveaux afin d'augmenter sa flexibilité et sa capacité d'adaptation au changement. Ainsi cette année, le personnel et la direction du Fonds ont participé à des activités de formation et de perfectionnement pendant plus de 600 heures.

Les activités de formation ont porté notamment sur la rédaction de documents de breffage stratégique et sur différents outils informatiques. Les employés ont également participé à divers colloques et congrès.

DOSSIER ÉQUITÉ SALARIALE

Le Fonds a convenu avec son syndicat des professionnels d'un programme d'équité salariale distinct pour ses membres. Au cours de l'année, le comité d'équité salariale a procédé à un premier affichage des résultats de ses travaux. L'affichage portait plus précisément sur la composition du comité d'équité salariale, l'identification des catégories d'emplois, la détermination de la prédominance sexuelle, la description de la méthode et des outils d'évaluation des catégories d'emplois, de même que sur l'élaboration d'une démarche d'évaluation.

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES

La convention collective du personnel professionnel a été renouvelée pour une durée de cinq ans en décembre dernier. Une première convention collective a été signée en avril 2006 avec le personnel de soutien.

AXE CINQUIÈME

GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

OBJECTIF 22 : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ET L'ENRICHISSEMENT DES OUTILS DE CONNAISSANCES ET DE SUIVI DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

AMÉLIORATION DES OUTILS INTERNES DE CONSIGNATION ET DE GESTION DES RÉPERTOIRES D'EXPERTS

Une nouvelle banque d'expertise a permis de consolider toutes les informations disponibles sur les experts suggérés dans le cadre des demandes annuelles. Cette banque utilise un moteur de recherche qui permet de cibler rapidement des expertises à partir de plusieurs paramètres. Au total, la banque contient plus de 20 000 fiches descriptives.

MISE EN LIGNE DU TROISIÈME DISPOSITIF DU PORTAIL EXPERTISE RECHERCHE QUÉBEC

Le troisième dispositif du portail Expertise recherche Québec, le Répertoire des regroupements et chaires de recherche, a été mis en ligne au printemps 2006. Ce répertoire affiche des données sur près de 400 regroupements et

plus de 200 chaires dans les secteurs des sciences humaines et sociales et des arts et lettres. On y retrouve des informations sur la mission et les orientations de recherche des regroupements et des chaires, ainsi que sur leur expertise (discipline(s), objet(s) de recherche et champ(s) d'application). Quelques caractéristiques organisationnelles ainsi que les coordonnées des regroupements sont également affichées.

BONIFICATION DU RÉPERTOIRE DE LA RECHERCHE SUBVENTIONNÉE

Mis en ligne en avril 2005, le Registre de la recherche subventionnée est une interface de recherche qui permet d'interroger la base de données concernant les subventions accordées par le Fonds Société et Culture. L'outil de recherche permet aux usagers de faire des requêtes selon divers paramètres, tels l'année financière, l'établissement, le domaine, le

programme de subvention. Par ailleurs, des ajustements ont été apportés au cours du printemps 2006 afin que l'on puisse également interroger la base de données par nom de chercheur. L'interface de recherche par nom devrait être en ligne sous peu. Enfin, un rapport de veille informationnelle révèle que le Répertoire a connu un fort achalandage à certaines journées, atteignant une centaine de visites par jour.

RELANCE DES CHERCHEURS INSCRITS AU RÉPERTOIRE DES CHERCHEURS

Les chercheurs inscrits depuis plus de trois ans dans le Répertoire des chercheurs ont été relancés afin de mettre à jour les données les concernant. La prochaine phase prévoit de relancer les chercheurs non inscrits au Répertoire. Le Répertoire affiche maintenant 6 000 chercheurs québécois dont 2 000 oeuvrent dans les secteurs des sciences humaines et sociales et près de 300 dans le secteur des arts et des lettres.

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité exécutif dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.



Présidente-directrice générale



Vice-présidente à l'administration et
à l'information

Québec, le 26 mai 2006

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture au 31 mars 2006 ainsi que l'état des revenus et dépenses et excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink, reading "Renaud Lachance". The signature is written in a cursive, flowing style.

Renaud Lachance, CA

Québec, le 26 mai 2006

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE
SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE
REVENUS ET DÉPENSES ET EXCÉDENT
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006**

| | <u>2006</u> | <u>2005</u> |
|--|---------------------|---------------------|
| SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3) | 46 564 052 \$ | 46 443 787 \$ |
| INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS | 630 907 | 548 544 |
| | <u>47 194 959</u> | <u>46 992 331</u> |
| SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES | | |
| Subventions à la recherche | 29 978 962 | 27 517 144 |
| Bourses | 14 083 789 | 13 612 342 |
| | <u>44 062 751</u> | <u>41 129 486</u> |
| | 3 132 208 | 5 862 845 |
| FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4) | <u>3 786 532</u> | <u>4 062 707</u> |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES | (654 324) | 1 800 138 |
| EXCÉDENT AU DÉBUT | <u>3 223 344</u> | <u>1 423 206</u> |
| EXCÉDENT À LA FIN (note 5) | <u>2 569 020 \$</u> | <u>3 223 344 \$</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE
SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE
BILAN
AU 31 MARS 2006**

| | <u>2006</u> | <u>2005</u> |
|---|----------------------|----------------------|
| ACTIF | | |
| À court terme | | |
| Encaisse | 1 139 607 \$ | 787 013 \$ |
| Dépôt à terme (3,90 %, échéant le 15 février 2007) | 7 500 000 | 8 000 000 |
| Intérêts courus | 14 527 | 13 140 |
| Subventions à recevoir et autres débiteurs (note 6) | 2 821 778 | 1 263 840 |
| Frais payés d'avance | 21 578 | 10 142 |
| | <u>11 497 490</u> | <u>10 074 135</u> |
| Immobilisations corporelles (note 7) | 249 840 | 432 664 |
| Actif incorporel (note 8) | <u>174 453</u> | <u>255 391</u> |
| | <u>11 921 783 \$</u> | <u>10 762 190 \$</u> |
| PASSIF | | |
| À court terme | | |
| Subventions et bourses à payer (note 10) | - | 12 475 \$ |
| Créditeurs et frais courus (note 11) | 675 110 | 725 715 |
| Subventions d'organismes reportées | 8 414 921 | 6 457 902 |
| Versements sur la dette à long terme (note 12) | 81 628 | 80 022 |
| | <u>9 171 659</u> | <u>7 276 114</u> |
| Dette à long terme (note 12) | 181 104 | 262 732 |
| | <u>9 352 763</u> | <u>7 538 846</u> |
| EXCÉDENT (note 5) | <u>2 569 020</u> | <u>3 223 344</u> |
| | <u>11 921 783 \$</u> | <u>10 762 190 \$</u> |
| Engagements (note 13) | | |

Pour le conseil d'administration :



Louise Dandurand



Alain Noël

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2006

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est constitué par la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* (L.R.Q., chapitre M-30.01). Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les institutions à caractère culturel, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 48 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations. L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Subventions gouvernementales et d'organismes

Les subventions gouvernementales et d'organismes affectées sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

Revenus de placement

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Autres revenus

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus aux clients, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

| | <u>Taux</u> |
|----------------------------------|-------------|
| Mobilier de bureau et équipement | 20 % |
| Équipement informatique | 33,33 % |
| Améliorations locatives | 20 % |

Actif incorporel

Le développement informatique est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. Au 31 mars 2006, aucune perte de valeur n'a été constatée.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

| | <u>2006</u> | <u>2005</u> |
|--|----------------------|----------------------|
| Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation | 43 137 400 \$ | 43 137 400 \$ |
| Partenaires des Actions concertées | 3 421 652 | 3 282 382 |
| Autres | 5 000 | 24 005 |
| | <u>46 564 052 \$</u> | <u>46 443 787 \$</u> |

4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

| | <u>2006</u> | <u>2005</u> |
|-------------------------------|---------------------|---------------------|
| TRAITEMENTS | | |
| Rémunération | 2 052 917 \$ | 2 048 850 \$ |
| Formation et perfectionnement | 7 414 | 12 565 |
| Cotisations professionnelles | 749 | 3 908 |
| | <u>2 061 080</u> | <u>2 065 323</u> |
| SERVICES | | |
| Honoraires | <u>663 626</u> | <u>899 529</u> |
| LOYERS | | |
| Loyers | 262 745 | 263 136 |
| Assurances | 17 811 | 13 658 |
| Entretien et réparations | 36 936 | 25 630 |
| Location | 2 850 | 23 604 |
| | <u>320 342</u> | <u>326 028</u> |
| COMMUNICATIONS | | |
| | <u>53 047</u> | <u>75 442</u> |
| TRANSPORT ET SÉJOUR | | |
| | <u>234 677</u> | <u>219 725</u> |
| AUTRES FRAIS | | |
| Télécommunications | 47 102 | 62 264 |
| Reprographie | 33 969 | 18 278 |
| Frais d'envoi | 19 475 | 17 616 |
| Dépenses de bureau | 24 541 | 25 534 |
| Autres dépenses | 3 276 | 7 193 |
| Frais financiers | 18 772 | 23 978 |
| | <u>147 135</u> | <u>154 863</u> |
| AMORTISSEMENT | | |
| Immobilisations corporelles | 214 178 | 231 652 |
| Actif incorporel | 92 447 | 90 145 |
| | <u>306 625</u> | <u>321 797</u> |
| | <u>3 786 532 \$</u> | <u>4 062 707 \$</u> |

5. EXCÉDENT

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit :

| | <u>2006</u> | <u>2005</u> |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Subventions à la recherche et bourses | <u>1 901 853 \$</u> | <u>3 061 852 \$</u> |

6. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES DÉBITEURS

| | <u>2006</u> | <u>2005</u> |
|--|---------------------|---------------------|
| Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies | 142 941 \$ | 330 748 \$ |
| Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation | - | 55 000 |
| Fonds de la recherche en santé du Québec | 72 | 21 376 |
| Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport | 1 200 000 | 10 000 |
| Ministère de la Santé et des Services sociaux | 995 265 | 745 000 |
| Autres partenaires | <u>483 500</u> | <u>101 716</u> |
| | <u>2 821 778 \$</u> | <u>1 263 840 \$</u> |

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | <u>2006</u> | | <u>2005</u> | |
|----------------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| | <u>Coût</u> | <u>Amortissement cumulé</u> | <u>Net</u> | <u>Net</u> |
| Mobilier de bureau et équipement | 246 029 \$ | 180 434 \$ | 65 595 \$ | 106 741 \$ |
| Équipement informatique | 164 723 | 140 069 | 24 654 | 56 268 |
| Améliorations locatives | 550 322 | 390 731 | 159 591 | 269 655 |
| | <u>961 074 \$</u> | <u>711 234 \$</u> | <u>249 840 \$</u> | <u>432 664 \$</u> |

Les débours relatifs aux acquisitions de l'exercice sont de 31 354 \$ (2005 : 78 586 \$).

8. ACTIF INCORPOREL

| | <u>2006</u> | | <u>2005</u> |
|----------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| | <u>Coût</u> | <u>Amortis- sement cumulé</u> | <u>Net</u> |
| Développement informatique | <u>462 234 \$</u> | <u>287 781 \$</u> | <u>174 453 \$</u> |
| | | | <u>255 391 \$</u> |

Les débours relatifs aux acquisitions de l'exercice sont de 11 509 \$ (2005 : 97 208 \$) .

9. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce, jusqu'au 31 mars 2007. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Au 31 mars 2006, il n'y avait aucun solde sur les facilités de crédit.

10. SUBVENTIONS ET BOURSES À PAYER

| | <u>2006</u> | <u>2005</u> |
|---|-------------|------------------|
| Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies | <u>- \$</u> | <u>12 475 \$</u> |

11. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

| | <u>2006</u> | <u>2005</u> |
|---|-------------------|-------------------|
| Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies | 360 262 \$ | 446 472 \$ |
| Fonds de la recherche en santé du Québec | 1 350 | 6 021 |
| Autres | <u>313 498</u> | <u>273 222</u> |
| | <u>675 110 \$</u> | <u>725 715 \$</u> |

12. DETTE À LONG TERME

| | <u>2006</u> | <u>2005</u> |
|--|-------------------|-------------------|
| Effet à payer à la Société Immobilière du Québec, taux fixe de 6,68 %, remboursable par versements mensuels de 3 649 \$ en capital et intérêts, échéant en février 2007 | 38 835 \$ | 78 582 \$ |
| Effet à payer à la Société Immobilière du Québec, taux fixe de 6,08 %, remboursable par versements mensuels de 4 602 \$ en capital et intérêts, échéant en novembre 2010 | <u>223 897</u> | <u>264 172</u> |
| | 262 732 | 342 754 |
| Versements échéant en deçà d'un an | <u>81 628</u> | <u>80 022</u> |
| | <u>181 104 \$</u> | <u>262 732 \$</u> |

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

| | |
|-----------|-----------|
| 2006-2007 | 81 628 \$ |
| 2007-2008 | 45 470 \$ |
| 2008-2009 | 48 311 \$ |
| 2009-2010 | 51 331 \$ |
| 2010-2011 | 35 992 \$ |

Les intérêts payés sur la dette à long terme s'élèvent à 19 000 \$ (2005 : 23 931 \$).

13. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2006, les engagements du Fonds sont de 45 148 554 \$ (2005 : 45 906 487 \$) à l'égard des subventions et de 16 726 006 \$ (2005 : 12 320 019 \$) à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par l'Assemblée nationale.

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des actifs et des passifs à court terme représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, en raison de leur échéance à court terme et des conditions commerciales normales qu'ils comportent.

La juste valeur des obligations découlant des éléments de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêt offerts sur le marché au Fonds pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers à long terme du Fonds :

| | 2006 | | 2005 | |
|---|---------------------|-----------------|---------------------|-----------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Dettes à long terme (incluant la portion à court terme) | 262 732 \$ | 272 344 \$ | 342 754 \$ | 359 950 \$ |

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 75 428 \$ (2005 : 74 098 \$) et représentent le coût des services courants.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2005 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

Coordination, rédaction et mise en page
Service des communications du Fonds Société et Culture

Ce rapport annuel de gestion est également offert en format pdf dans le site Web du Fonds :
www.fqrsc.gouv.qc.ca

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-44972-X